

Université Populaire d'Avignon

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CA

du 14 avril 2020

Jean-Robert ALCARAS, Président de l'association, a convoqué une **réunion du CA de l'UPA le Mardi 14 avril à 16h30 heures**. La réunion s'est tenue en visio-conférence, chacun devant rester chez soi pour cause de confinement.

Présents : Hélène ALCARAS, Jean-Robert ALCARAS, Anouk BARTOLINI, Muriel DAMON, André DUBREUIL, Joëlle DUBREUIL, Michèle FRAYTAG, Barbara LE GALL, Joëlle MOLINA, François RIETHER (par téléphone), Claude SOUTIF.

Excusés : Laïla COMMUN-ALLIE, Roland DUPONT, Janine DURIEZ, Gisèle FALGAS.

Ordre du jour :

- Point sur les affaires courantes (l'état des finances notamment)
- Préparation de l'AG initialement prévue le 6 juin au TRAC de Beaumes de Venise
- Détermination du processus de choix du thème de l'an prochain compte tenu des conditions actuelles

*

* *

Lorsque tous les participants ont rejoint la réunion via écran interposé et que les ajustements techniques nécessaires ont été réalisés, Jean-Robert nous souhaite la bienvenue et nous remercie de nous être rendus disponibles pour participer, même si c'est inconfortable, à ce CA de printemps.

L'ordre du jour proposé tient compte des circonstances exceptionnelles que nous traversons, qui nous ont notamment conduites à **interrompre tous les cours et toutes les activités de l'UPA depuis la mi-mars** pour cause de confinement et de crise sanitaire liée à l'épidémie de CoViD-19 en cours.

1 – Point sur les affaires courantes

Barbara précise que la situation financière de l'association est tout-à-fait saine. Quelle que soit l'option choisie pour la saison prochaine, nous pourrons faire face à nos engagements, essentiellement vis-à-vis de l'assurance responsabilité civile.

De plus nous n'aurons pas de frais à engager concernant les cartes d'adhésion dans la mesure où nous pouvons garder la même carte d'une année sur l'autre.

Hélène adressera prochainement un message aux personnes inscrites sur la liste de diffusion (newsletter « Les Infos » de l'UPA, normalement hebdomadaire) afin de les tenir informées de l'évolution de la situation de l'UPA et des dispositions qui sont en train d'être prises pour la saison prochaine.

2 – Préparation de l'AG

Depuis hier soir, nous savons que les salles de spectacles recevant du public resteront fermées au-delà du 11 mai prochain et jusqu'à la mi-juillet au moins. **Nous ne pourrons donc pas organiser notre AG annuelle au TRAC** de Beaumes de Venise, initialement prévue le 6 juin 2020. Et **à ce jour il n'est pas possible de proposer une nouvelle date avant l'été**. L'option de se réunir en extérieur est évoquée (la forêt de Cèdres / Lubéron par exemple) mais pas tranchée ce jour, d'autant plus que nombre des participants habituels risquent d'hésiter encore quelque temps avant de se rendre à un rassemblement, fut-il en extérieur. Bien sûr, tant que l'épidémie durera, il sera difficile de se projeter et d'établir un calendrier. Concernant **l'AG proprement dite, nous pouvons donc considérer qu'elle est reportée à une date ultérieure** — probablement à l'automne.

Jean-Robert ajoute que **l'objectif essentiel**, dans le contexte actuel, est de **tout faire pour que l'UPA ne connaisse pas une année blanche en 2020-2021**, même si beaucoup d'incertitudes demeurent à l'heure actuelle. Il est même possible que l'UPA ne puisse pas reprendre ses cours début octobre et que la rentrée soit repoussée. Nous verrons bien... **L'important est que nous soyons prêts à reprendre quand nous serons en mesure de le faire.**

Quoi qu'il advienne, un accord se dessine entre les membres du CA sur la **nécessité de nous organiser dès maintenant** (alors même que nous serons confrontés à l'impossibilité d'organiser notre AG avant l'été) **pour qu'une rentrée de l'UPA soit possible durant la prochaine année universitaire** — quel que soit le moment où cette rentrée pourrait avoir lieu : en octobre comme d'habitude ou plus tard si nécessaire. Claude insiste sur l'importance de poursuivre l'activité, même partiellement, quitte à prévoir des aménagements notamment par la mise en ligne de cours s'ils ne pouvaient pas se tenir en présentiel pendant quelque temps.

Cela suppose notamment que nous puissions **choisir le thème de l'année avant l'été (et donc, avant l'AG !)** afin que les intervenants aient suffisamment de temps pour se préparer et que nous puissions prévoir un programme de cours autour de ce nouveau thème. Mais alors, comment allons-nous choisir le thème de l'an prochain ?

3 – Processus de choix du thème

- **Dispositif**

Le processus envisagé, validé lors de notre dernier CA et exposé aux auditeurs lors du dernier cours ne pourra pas se dérouler en l'état. Nous ne pourrons pas, en effet, recueillir les thèmes préférés des auditeurs comme prévu le 19 mai — ce qui devait nous amener à retenir 4 thèmes qui auraient été soumis au vote des adhérents lors de l'AG. Nous sommes donc amenés à proposer **un aménagement de ce dispositif**.

Après échange entre les participants, il est décidé que, **en cette situation exceptionnelle, nous procéderons de manière différente et en deux temps** :

1. **Les 4 thèmes éligibles seront choisis par le CA au plus tard à la mi-mai.**
2. **Les adhérent-e-s seront alors sollicité-e-s pour choisir le thème qui les intéresserait le plus parmi ces 4 thèmes** : cela supposera de consulter nos 145 adhérent-e-s à jour de leur cotisation *via* une application type « *doodle* » ou « *google forms* » avant l'été.
3. **Le thème qui aura recueilli le plus de votes électroniques sera retenu pour 2020-2021.**

Certes, des réserves sont émises quant à l'utilisation de ces outils numériques, notamment en termes de transparence... Nous en sommes conscients, et nous savons aussi que rien ne pourra remplacer vraiment le processus participatif que nous avons prévu et un vote final en AG... Mais nous préférons miser sur la bienveillance des auditeurs et adhérents de l'UPA qui manifestent régulièrement leur reconnaissance envers les efforts fournis par ses animateurs.

Ce dispositif supposera un investissement important de la part d'Hélène et Jean-Robert qui, à partir des adresses mail des adhérents, lanceront la consultation et recueilleront les votes.

L'ensemble des participants valide ce dispositif technique.

• Choix des 4 thèmes

Reste à savoir comment les membres du CA vont-ils choisir les 4 thèmes qui seront proposés à l'AG ? Des échanges nourris et argumentés font apparaître plusieurs options :

1. Prendre en compte deux faits et les relier entre eux : les 15 ans d'existence de l'UPA (2005 – 2020) et la pandémie (ou ses conséquences, les effets et/ou la situation et/ou les réflexions qu'elle génère...). Il s'agirait de proposer aux intervenants de relier leur cours en écho à la pandémie à l'un des 15 thèmes déjà traités par le passé... Mais comment formuler cette idée de façon simple et claire pour tout le monde ?
2. Sélectionner les 4 thèmes à soumettre au choix des adhérents en les choisissant parmi la liste des thèmes sélectionnés par le « comité de cohérence » en 2019 avec une préférence pour des thèmes orientés vers « la célébration de la vie », la beauté par exemple...
3. Sélectionner les 4 thèmes à soumettre au choix des adhérents en les choisissant parmi la liste des thèmes sélectionnés par le « comité de cohérence » en 2019, en ayant préalablement enlevé ceux qui ne pourraient pas s'inscrire dans une évocation de notre présent — qui tomberaient en quelque sorte « comme un cheveu sur la soupe »...
4. Reprendre les cours là où nous les avons arrêtés cette année sur le thème *pouvoir, puissance* en complétant si nécessaire par des cours en écho à notre présent.
5. Inventer de nouveaux thèmes tels que la maladie, la mort, la peur...
6. Choisir un thème exclusivement en lien avec la situation exceptionnelle que nous traversons et hors de la réserve de thèmes sélectionnée par le comité de cohérence de l'an dernier. Dans cette optique, plusieurs intitulés sont proposés par les membres dont la réflexion s'est nourrie de lectures et des commentaires divers et variés auxquels nous sommes quotidiennement confrontés et qui se livrent à un exercice collectif de type « brain storming » faisant ressortir notamment les idées suivantes :

- « 2005 – 2020 : d'un défi à l'autre » ou encore « UPA 2005 – 2020 : d'un défi à l'autre »...
- « Les lendemains de crise »
- « Le monde d'après » ou « Et après ? » ou « 2005 – 2020 : et après ? »
- « Crises et défis »
- « Attends-toi à l'inattendu » ou « L'incertitude » ou « L'inattendu »...
- « On arrête tout, on réfléchit ! »
- « Gratuité, écologie, économie » car deux conceptions risquent de s'affronter après cette crise : le monde va changer / redémarrer comme avant...
- Il y aurait aussi tous les thèmes autour de la sobriété, de l'idée de nature, de la résilience – résistance, de la diversité, de la croissance, de la décroissance, du monde...
- Créativité – Communication – Rêves et réalité...

A l'issue de ces échanges riches et fructueux, il est demandé aux membres du CA de prendre le temps de réfléchir aux propositions qu'ils souhaiteraient soumettre à la discussion collective et aux thèmes qu'ils voudraient voir figurer parmi les quatre que nous proposerons au vote des adhérent-e-s. La discussion en vue de la sélection de ces 4 thèmes sera réalisée collectivement lors d'une **prochaine réunion du CA** (toujours par visioconférence, évidemment), que nous fixons d'un commun accord au **vendredi 8 mai à 16h30**.

À l'occasion de cette prochaine réunion, **chacun-e d'entre nous** :

1. **proposera un nouveau thème** (nouveau, au sens qu'il ne figure pas dans la réserve de thèmes sélectionnée par le comité de cohérence l'an dernier) en s'inspirant des nouvelles propositions qui figurent au point 6 de la page précédente ;
 2. **et proposera de retenir 2 ou 3 thèmes issus de la liste** sélectionnée par le « comité de cohérence » en 2019 (et figurant sur la fiche de choix du thème que nous avons commencé à diffuser en mars dernier) : les 2 ou 3 thèmes qui lui sembleraient les plus logiques, les moins incohérents de traiter dans le contexte actuel.
- ⇒ La réunion du 8 mai commencera donc par une phase de recueil des propositions des membres du CA et par la constitution d'une première liste.
- ⇒ A partir de cette liste préalable, et après élimination des redondances, le CA choisira alors les 4 thèmes qui seront soumis au vote des adhérents dans les semaines qui suivront. Si nécessaire, nous procéderons à un vote à partir de la liste que nous aurons préalablement constituée en début de réunion.

Après avoir convenu collégalement (et dans la bonne humeur partagée !) **que cette manière de procéder était convenable et acceptable pour tous et toutes**, la séance est levée à 18h30.